Les mini-puces se dérouleront à l’Espace « Pyramide ».

Afin de garantir le bon déroulement de cette manifestation, la sécurité et le respect du site, les règles suivantes devront être respectées par chacun.

**N° de l’emplacement : Nom :**

**Article 1**

La réservation des emplacements est obligatoire. Pour que votre réservation soit valable, venez avec une pièce d’identité et un justificatif de domicile ainsi que le paiement ( en espèces ou par chèque). Toute place achetée est non remboursable.

**Article 2**

Le droit d’inscription est de 12 € pour les Bucois et 15 € pour les extérieurs.

Chaque emplacement sera matérialisé par une table numérotée.

L’attribution des emplacements se fera par ordre d’arrivée.

Un seul emplacement pourra être réservé par foyer.

**Article 3**

L’installation se fera de 8h à 9h30.

Une table et deux chaises sont fournies.

**Article 4**

L’attestation de participation portant le numéro de la table sera présentée à l’entrée.

**Article 5**

Le chargement et le déchargement se feront sur les places réservées à cet effet devant la « Pyramide ».

Le stationnement des exposants se fera ensuite sur le parking de « Buc Ressources ».

Un fléchage sera mis en place.

**Article 6**

Ces mini-puces concernent exclusivement la vente de jouets, de vêtements et petits objets de décoration, meubles et objets encombrants ne sont pas acceptés.

**Article 7**

Le nettoyage de l’emplacement est à la charge de l’exposant, rien ne devra rester sur place à la fin de la manifestation. Des bacs poubelles seront mis à disposition.

**Article 8**

L’équipe de Buc Tiers Monde sera à votre disposition pour vous faciliter la tâche, il sera impératif de respecter les consignes et directives qu’elle est amenée à donner au cours de la journée

.

Toute participation aux mini-puces entraine l’acceptation de ce règlement.

Signature Buc, le

Mention « lu et approuvé »